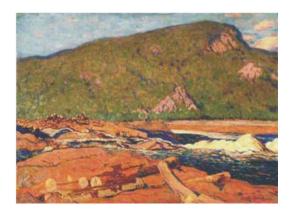
## COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

# Création et développement initial du parc de la Gatineau



Étude sur l'influence des groupes d'intérêt locaux et sur le contexte socio-politique entourant la création du Parc entre 1903 et 1956

#### Présenté par

Serge Gagnon, Ph. D. Géographie Michel Filion, Ph. D. Histoire Caroline Tessier, professionnelle de recherche

Rapport final

Décembre 2004

## Table des matières

INTRO	DDUCTION	3
1. L'	ÉTAT DE LA QUESTION	4
	OTRE DÉMARCHE	
3. LI	E CONTEXTE DE CRÉATION DU PARC DE LA GATINEAU	7
3.1	CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	7
3.2	LA PRISE DE CONSCIENCE «CONSERVATIONISTE»	8
3.3	La montée de la villégiature	9
4. L'	ÉMERGENCE DU PROJET DE PARC DE LA GATINEAU, 1903-1938	10
4.1	LE RAPPORT TODD, 1903	10
4.2	LE RAPPORT HOLT, 1915	
4.3	LE CLUB DE SKI D'OTTAWA (OTTAWA SKI CLUB)	13
4.4	LA COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL, 1927-1958	14
4.5	La Ligue contre le déboisement des sites fédéraux, 1934-1947	15
4.6	LE RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LES TERRES BOISÉES DE LA BASSE-GATINEAU, 1935	516
5. LA	A CONCRÉTISATION DU PROJET, 1938-1956	17
5.1	LE DÉBUT DU MOUVEMENT D'ACQUISITION DU TERRITOIRE	17
5.2	LA LOI CONCERNANT LE PARC DE KINGSMERE (KINGSMERE PARK ACT), 1951	
5.3	LE COMITÉ CONSULTATIF DU PARC DE LA GATINEAU	
5.4	LE RAPPORT SUR LE PARC DE LA GATINEAU DE JACQUES GRÉBER, 1952	22
5.5	LE MÉMOIRE AU COMITÉ CONJOINT DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNI	
Com	MISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL, 1955	23
CONC	LUSION	24
	OGRAPHIE	

#### Introduction

Destination récréative par excellence dans la région de la capitale nationale et milieu hautement valorisé pour les résidences en pleine nature, le parc de la Gatineau est depuis fort longtemps un site très attractif. Il s'agit ainsi d'un espace constitué de quelques 36 000 hectares de paysages enchanteurs dans lequel se côtoient les touristes adeptes de plein air et les résidents qui y possèdent des propriétés privées. Car le parc de la Gatineau se distingue de ses semblables, provinciaux et nationaux, non seulement par ses caractéristiques naturelles, historiques et culturelles, mais également par son statut unique de parc fédéral. Contrairement aux autres, il n'est pas administré par Parcs Canada mais plutôt par la Commission de la Capitale Nationale en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* de 1985.

Cette situation particulière découle d'un processus de création qui ne l'est pas moins et qui mérite un nouvel examen. Les termes de référence du présent contrat précisent que «le but de cette étude est de préparer un rapport de recherche faisant état du contexte social et politique entourant la naissance du parc de la Gatineau, pour la période 1903 à 1956, à travers une perspective différente de celle examinée jusqu'à maintenant. L'auteur devra examiner l'histoire et les actions concrètes de groupes de citoyens et de résidents des collines de la Gatineau préoccupés par la dégradation de leur milieu naturel et l'impact de ces groupes de pression sur les décideurs politiques, avec une emphase particulière sur la *Ligue contre le déboisement des sites fédéraux* et l'un de ses présidents, Roderick Percy Sparks». Précisons d'ores et déjà qu'en ce qui a trait à la création du Parc, l'interprétation dominante laisse généralement Sparks dans l'ombre du Premier Ministre Mackenzie King qui, fort d'un domaine qui porte son nom en plein cœur du Parc, est souvent présenté comme figure de proue en ce domaine.

Le parc de la Gatineau constitue un vaste domaine à explorer, bien entendu sur le plan physique mais également dans son histoire qui demeure lacunaire. Cette situation provient largement de la nature du Parc - sans jeu de mot - qui n'a pas le statut que l'on accorde généralement aux grands espaces naturels placés sous juridiction gouvernementale, que ce soit le gouvernement fédéral ou provincial. Ceux-là sont généralement clairement définis dans l'espace et dans leurs usages, et ce une fois pour toutes dès leur création. Au contraire, le parc de la Gatineau ne provient pas d'une création spontanée et complète, mais plutôt d'un assemblage opéré au gré des circonstances, des événements et des actions d'individus. Ainsi, le parc de la Gatineau ne tire pas ses origines d'une planification arrêtée et d'un projet clairement énoncé.

En filigrane de ce projet toujours à définir se pose la question de la paternité du Parc et celle, probablement plus importante, de sa propriété. Peut-on attribuer à un individu la création du Parc? Si oui, quels en étaient les motifs et la vision? Le Parc a-t-il évolué selon les voeux de son ou de ses promoteurs? Le projet sera-t-il un jour complété? Voilà autant de questions, parmi bien d'autres, que ne manque pas de soulever toute

recherche sur le parc de la Gatineau. Car reconstituer son passé, c'est également aborder de manière implicite son développement futur.

## 1. L'état de la question

Dans son état présent, la connaissance du processus qui a mené à la création du parc de la Gatineau demeure incomplète et, comme c'est souvent le cas en pareil domaine, largement appuyée sur des idées reçues.

À ce chapitre, on entretient souvent l'idée de la création du Parc par William Lyon Mackenzie King, sans doute parce qu'il s'est porté acquéreur d'une résidence de villégiature au lac Kingsmere dès 1903 - qu'il agrandira par la suite pour finalement la léguer à sa mort au domaine public - et qu'il a donné au gouvernement canadien, alors qu'il était Premier Ministre, les moyens d'une telle création. Le livre de J. David Andrews est éloquent à ce propos: «Plusieurs se firent les champions de la création d'un parc national dans les collines de la Gatineau, mais, au bout du compte, peu furent plus influents que William Lyon Mackenzie King à cet égard. [...] Dès la fin des années 1920, Mackenzie King avait décidé de léguer son domaine de Kingsmere à la population du Canada comme parc national, et il s'inquiétait beaucoup des coupes généralisées de la forêt autour de sa maison d'été» (Andrews 1999: 46). Greg Gyton (1999), quant à lui, attribue un rôle prépondérant à Mackenzie King, à Federick Todd, à Herbert Holt, à Jacques Gréber et aux présidents de la Commission du district fédéral.

Des études récentes proposent des interprétations plus ou moins nuancées, parfois générales, parfois plus précises et engagées. Seul véritable traité d'histoire régionale récent, l'Histoire de l'Outaouais dont la rédaction a été rédigée par Chad Gaffield consacre peu de pages au parc de la Gatineau qui est traité à même les schémas d'aménagement proposés au gouvernement fédéral depuis 1903. À ce chapitre, l'Histoire de l'Outaouais n'en rappelle pas moins la vocation champêtre et récréative que le gouvernement fédéral a depuis longtemps attribué au Nord de l'Outaouais. Au chapitre de groupes d'intérêt ayant milité pour cette région, l'ouvrage se limite à citer le livre de Herbert Marshall (1972) et à attribuer ainsi au Club de ski d'Ottawa (Ottawa Ski Club) la responsabilité de la «mise en exploitation des collines du parc de la Gatineau» (Gaffield et 1994: 417) sans extrapoler sur la création du parc de la Gatineau qui constitue, il est vrai, un sujet parmi bien d'autres dans cette oeuvre vaste et magistrale.

Alisa Catharine Apostle (1997) a consacré une thèse à l'émergence de la culture des parcs nationaux au Canada pendant l'entre-deux-guerres utilisée à des fins de construction idéologique de l'identité nationale. Elle s'est servi de l'histoire du parc de la Gatineau comme exemple. «Gatineau Park is a national park located in Quebec, on the other side of the Ottawa River from the nation's capital. Created throughout the 1920s to 1960s by the government organization, the Federal District Commission (FDC), Gatineau Park is a perfect example of the physical construction of national culture» écrit-elle à ce

sujet (1997: 2). En indiquant que la Commission du district fédéral relevait du bureau du Premier Ministre et que celui-ci était plus que familier avec le concept de parc national pour avoir notamment créé en 1927 celui de Prince Albert situé en Saskatchewan, Apostle attribue un rôle dominant à Mackenzie King:

King also worked to implement his vision of a national park through other channels. In the 1930s he was the patron of an organization called the Federal Woodlands Preservation League. Other members of the League included R.B. Bennett, Sir Robert Borden, and R. Percy Sparks, who was the vice-president. Percy Sparks also owned property in the park, on Meach Lake - a now famous lake that was part of the area in question. This group lobbied the government for the preservation of the Gatineau woodlands through the early 1930s and was instrumental in the development of the Park (Apostle 1997: 71)

De ce point de vue, le Premier Ministre et la Commission du district fédéral ont été au coeur du projet de mise en service de la nature par le nationalisme canadien naissant, alors que les autres intervenants auraient joué un rôle accessoire: «Initiated with the calls for a national park in the Gatineau during the interwar period, the FDC and Mackenzie King's Federal Woodlands Preservation League drew upon the standard language of nature and nationalism to give urgency to the need for "preservation" in the hills across the river» (Apostle 1992: 118)

Dans Promenades historiques dans le parc de la Gatineau, Katharine Fletcher adopte un point de vue plus nuancé en considérant l'action conjointe de plusieurs acteurs: «Le Parc a été créé en raison des préoccupations exprimées par de nombreuses personnes et diverses associations ainsi que des pressions exercées en ce sens. Les amateurs de plein air qui profitaient de ces terres en constituèrent les protecteurs les plus dynamiques et les plus ardents» (Fletcher 1998: 47), écrit-elle en insistant sur le rôle de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux, née des efforts concertés des membres du Club de ski d'Ottawa (1998: 48). Selon elle, le moment fort de cette création demeure toutefois la création de la Commission du district fédéral qui, ayant endossé les «rêves de Mackenzie King et d'autres personnes et organismes (comme la Federal Woodlands Preservation League), enclencha l'engagement politique qui devait assurer la création du parc de la Gatineau » (Fletcher 1998: 48).

Vice-président de la Nouvelle ligue pour la conservation des terres boisées, Jean-Paul Murray s'oppose vertement à l'interprétation traditionnelle qui fait de Mackenzie King le fondateur du Parc et qui, selon lui, occulte sciemment le rôle capital joué par Roderick Percy Sparks: «[...] the key contribution made by Roderick Percy Sparks to the creation of the Gatineau Park has been erased from all official and most unofficial histories of the park and his memory has been all forgotten» (Notes d'une conférence prononcée à la Gatineau Valley Historical Society le 17 mars 2003). Murray en veut pour preuve la présidence que Sparks a occupé au sein de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux de 1937 à 1947, de même que la demi-douzaine de rapport remis ensuite au gouvernement fédéral dans lesquels il se prononce pour la constitution d'un parc national dans les collines de la

Gatineau. Par ailleurs, sa nomination en 1947 à la présidence du Comité consultatif sur le parc de la Gatineau de la Commission du district fédéral serait une autre preuve de la valeur du dévouement de Sparks dont les idées auraient été à l'origine du Plan directeur de 1952 et reprises par Jacques Gréber (Murray 2004). Ostracisé, Sparks l'aurait été surtout pour sa ferme volonté d'éliminer la propriété privée dans le parc de la Gatineau, ce qui demeure encore aujourd'hui une question délicate (Murray 2003).

Sparks ou King? Le débat est-il fondé ou futile? En tant que discipline, l'histoire sociale nous apprend que les individus, pris isolément, aussi influents soient-ils, sont généralement les dépositaires d'un pouvoir qu'ils n'exercent pas seul et que le changement se comprend dans la mouvance des structures sociales, économiques, politiques et idéologiques, ce qu'on pourrait appeler le contexte d'émergence et d'évolution. Les pages qui suivent traitent de ce contexte sans toutefois délaisser la question de la paternité du Parc qui, pour paraître réductrice à première vue, n'en est pas moins révélatrice du sens que l'on aurait pu donner au projet.

#### 2. Notre démarche

Tout d'abord, nous nous sommes consacrés à recueillir des données pertinentes puisque l'enquête à caractère historique à laquelle nous nous livrons exige des éléments de preuve, c'est-à-dire des sources primaires (documents de première main) et secondaires (analyses après coup) contemporaines et récentes. En début de projet, la Commission de la capitale nationale nous a fourni une documentation essentielle que nous avons complété avec les services de sa bibliothèque et de son service du cadastre. Cette documentation comporte les rapports produits pour le gouvernement du Canada sur le parc de la Gatineau, de même que les mémoires et autres documents déposés par des individus et des groupes d'intérêt. Afin d'élargir cette documentation, c'est tout naturellement que nous nous sommes aussi tournés vers les Archives nationales du Canada et la Bibliothèque nationale du Canada où nous avons trouvé d'autres documents sur le parc de la Gatineau et sa création tels que les lois afférentes, les débats en Chambre, de la correspondance, des coupures de presse, des bulletins du Ottawa Ski Club, etc. Plutôt que d'énumérer ici l'ensemble de cette documentation, nous renvoyons le lecteur au texte qui suit où sont citées une à une les pièces ayant fait l'objet de notre analyse.

Nous avons aussi rencontré Monsieur Jean-Paul Murray le 23 avril 2004 à l'Université du Québec. Au cours de cette entrevue, M. Murray nous a fait part des résultats de ses recherches et nous a remis des documents d'époque de même que des copies d'articles qu'il a rédigés sur le rôle qu'aurait joué Roderick Percy Sparks dans la constitution du parc de la Gatineau.

On comprendra que ce corpus documentaire possède ses limites. Entre autres choses, il permet difficilement de cerner avec certitude les motivations profondes d'acteurs

qui semblent parfois se placer en situation contradictoire, comme celle de résider dans les collines de la Gatineau tout en réclamant l'abolition de la propriété privée dans ses limites. Quoiqu'il en soit, les documents permettent de saisir l'évolution d'un projet au départ abstrait jusqu'à sa réalisation, encore que celle-ci ne soit pas encore complète.

Notre rapport de recherche situe en premier lieu la création initiale du Parc dans le contexte historique de l'attractivité des territoires à l'échelle sous-continentale et dans le cadre de l'émergence d'une prise de conscience « conservationniste » dès la fin du 19e siècle. Car ce lieu a été investi de valeurs symboliques dans le cadre de la construction de la capitale de ce jeune pays qu'était alors le Canada. Nous abordons ensuite la mise en valeur des collines de la Gatineau en une série d'étapes successives depuis le rapport Todd de 1903.

#### 3. Le contexte de création du parc de la Gatineau

Le parc de la Gatineau n'est pas une création spontanée. Son émergence provient d'un ensemble de facteurs, dont certains relèvent du contexte général et d'autres de la situation particulière de la région, qui se mettent en place depuis la fin du 19e siècle.

#### 3.1 Contexte socio-économique

Les premières décennies du 20e siècle s'inscrivent comme la continuité du processus d'industrialisation amorcé tardivement dans l'ensemble du Canada. Malgré quelques soubresauts, le tournant du siècle constitue une période de développement économique constant sous l'effet de la conjoncture et de l'investissement étranger. Le Canada moderne est encore à faire et les occasions sont telles que le Premier Ministre Laurier en vient même à déclarer que le 20e siècle sera celui du Canada.

Sur le plan politique, le début du siècle amène petit à petit les gouvernements à réglementer davantage la vie économique et sociale. Au Canada se poursuit la Politique nationale amorcée dans le dernier quart du siècle précédent qui consiste à stimuler le développement économique et démographique. La Première Guerre mondiale, pendant laquelle le gouvernement fédéral se dotera d'un pouvoir sans précédent (loi des mesures de guerre, rationnement, contrôle des prix et des salaires, conscription, etc.) constitue un jalon important. Il faudra toutefois attendre la grande crise économique des années 1930 pour qu'émerge l'idée de l'État-providence qui ne sera véritablement mis en place qu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Désormais, le gouvernement fédéral adopte une approche résolument interventionniste.

Depuis le 19e siècle, les mesures prises pour assurer l'expansion économique du Canada visent principalement à favoriser l'exploitation des richesses naturelles par les grandes compagnies - souvent étrangères - qui jouissent alors de privilèges

considérables. Cette attitude très conciliante à l'égard du capital américain suscite de vives réactions dans les milieux nationalistes et plusieurs individus, seuls ou en groupe, commencent à militer pour la construction de l'identité canadienne. Car les étapes de l'industrialisation du Canada sont caractérisées par la mise en place de conditions sur lesquelles les Canadiens (et particulièrement les Canadiens français) ont exercé un très faible contrôle. Cela est moins vrai pour les facteurs internes (ressources, énergie, maind'oeuvre), mais flagrant pour les facteurs externes (capital, technologie, marché). Particulièrement, le marché américain restait le plus accessible et les liens économiques avec les États-Unis furent d'autant renforcés que la politique tarifaire a stimulé l'implantation de filiales américaines au Canada. C'est dans un tel contexte que le Canada s'est définitivement industrialisé au tournant du siècle en recourant à une exploitation nouvelle des richesses naturelles. La suprématie du bois de pâte sur le bois d'oeuvre en est un bon exemple: la montée fulgurante de l'industrie de la pulpe coïncide avec l'épuisement des ressources américaines en une période d'expansion de la presse à grand tirage.

#### 3.2 La prise de conscience «conservationiste»

En réaction à l'exploitation accélérée des richesses naturelles, émerge à la fin du 19e siècle une sérieuse prise de conscience en faveur de la protection et de la conservation des forêts publiques. Il était déjà question de soustraire des territoires publics à l'aliénation, à la colonisation et à l'exploitation commerciale des ressources. Quelle était la portée de ce discours « écologiste » avant la lettre ?

Dans la seconde moitié du 19e siècle, l'exploitation forestière est en pleine expansion. L'activité économique gagne des régions telles que l'Outaouais, les Laurentides, la Mauricie et le Saguenay. Les « barons du bois », comme on les surnommait à l'époque, se partageaient les territoires de coupe et organisaient, avec l'aide de l'État, le domaine public de la province de Québec en concessions forestières. La réalisation de l'idéal «écologique» était donc confrontée à l'exploitation des ressources de la forêt. Conséquemment, l'État devait contrôler les trajectoires des forestiers de manière à protéger certains espaces naturels. C'est pourquoi auraient été créés les grands parcs, dont le Parc de la Montagne-Tremblante et le Parc des Laurentides en 1895. En d'autres termes, il se dégageait une volonté collective de préservation d'espaces naturels, ce qui expliquerait la présence très engagée, voire militante, dans les comités de la Commission canadienne de conservation, de représentants de la grande bourgeoisie d'affaires et industrielle. Cette commission a été créée en 1909, à l'image d'organismes similaires aux États-Unis.

Au-delà de la conservation du patrimoine naturel, c'est aussi la valeur symbolique, liée à l'investissement romantique de certains territoires, qui incitera le rassemblement d'acteurs dominants de l'époque autour de la conservation d'espaces naturels représentatifs. Il faut toutefois noter que cette action se limitera à des lieux circonscrits (parcs et clubs de chasse et pêche par exemple) et non à une intervention élargie. Les collines de la Gatineau sont une forme exemplaire de position conservée et valorisée sur

le mode de l'esthétique des formes du monde naturel. Elles deviennent ainsi un «imaginaire localisé» (Gagnon 2003) alimenté par les représentations picturales:

Figure 1
Les cascades de la rivière Gatineau par J.W Topley, 1880

Source : GYTON, G. (1999) La capitale de tous les Canadiens : l'histoire de la Commission de la Capitale nationale, Ottawa, CCN

#### 3.3 La montée de la villégiature

La villégiature dans le Canada oriental est apparue à la fin du 18e siècle, principalement dans la région du Bas-Saint-Laurent. Depuis lors, plusieurs régions du Canada se sont progressivement constituées et développées comme destinations de villégiature sous l'action d'intervenants qui ont conçu des programmes spécifiques pour acquérir et conserver le contrôle d'espaces devenus attrayants.

Alors en plein développement industriel (lié à la coupe du bois) et professionnel (lié au développement de l'appareil administratif fédéral), la région d'Ottawa n'était pas en reste et participait au même mouvement. Une classe dirigeante (barons du bois et élite politique) s'est en effet taillé de vastes domaines de villégiature dans la proche campagne, en particulier dans les collines de la Gatineau. Ces bourgeoisies commerçante et professionnelle ont localisé, tout comme à Montréal et à Québec, les formes qui ont réalisé l'idéal romantique d'une nature opposée à l'insalubrité des agglomérations en croissance.

Non seulement les lieux de villégiature étaient-ils fréquentés par la bourgeoisie des agglomérations industrielles alors en plein essor, dont Montréal, Toronto, New York, Boston et Philadelphie, mais ils faisaient partie d'un vaste mouvement qui s'étendait du

littoral de la Nouvelle-Angleterre aux Maritimes, en passant par les Appalaches (les montagnes Vertes et Blanches), l'Est ontarien, l'Outaouais, les Laurentides, Charlevoix, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. On avait affaire à une véritable «ceinture de tourisme» dont Kingsmere et le lac Meech faisaient partie. Ces lieux attirent les touristes et les résidents de la région pour leur tranquillité et leur beauté. En effet, « au tournant du siècle, il était à la mode d'avoir une résidence d'été. À la fin des années 1800, les chalets surgissaient de terre autour des lacs Meech et Kingsmere » affirme Katharine Fletcher (1998: 35-36). C'est dans ces conditions sociales, économiques et idéologiques qu'émerge l'idée de création du parc de la Gatineau en tant qu'instrument d'embellissement de la capitale nationale et de construction d'un symbole canadien.

#### 4. L'émergence du projet de parc de la Gatineau, 1903-1938

Comme en d'autres domaines, l'idée précédant l'action, le projet de création d'un parc dans les collines de la Gatineau découle logiquement de cette culture des parcs nationaux apparue au 19e siècle dont parle Apostle (1997). Abstraite au départ, elle commence à prendre forme dans les rapports gouvernementaux, mais il faut attendre 1938 pour que se prennent des mesures concrètes d'appropriation du territoire dont l'aménagement viendra plus tard encore.

#### 4.1 Le Rapport Todd, 1903

Engagé par la Commission d'embellissement d'Ottawa créée en 1899 par Wilfrid Laurier qui souhaitait faire d'Ottawa une «Washington du Nord» (Gaffield et al. 1994: 465), Frederick G.Todd est un architecte paysagiste américain ayant pour mandat de proposer des moyens d'améliorer la qualité de vie des résidents de la région d'Ottawa, notamment en proposant un schéma d'aménagement des espaces verts. Ce qui l'amène naturellement à tourner son regard au-delà de la rivière des Outaouais. Notons que Todd n'est pas le premier venu, car il a travaillé avec le célèbre architecte paysagiste Frederick Law Olmsted à qui l'on doit l'aménagement de Central Park à New York et du Mont Royal à Montréal.

D'une trentaine de pages à peine, le rapport Todd propose un schéma d'aménagement général de la ville empreint de considérations esthétiques. Il propose par exemple une planification du développement industriel afin de ne pas nuire à la beauté de la capitale qui doit représenter le Canada en entier. À ce chapitre, la nature doit être mise à contribution:

The Dominion of Canada is famous over the world for the extent and beauty of her forests, and for this reason it would be appropriate that there should be reserved in close proximity to the Capital, good examples of her forests which once covered a great portion of the country. Not only will those reserves be of inestimable value to

the future generations as an example of the original forest, but they will also provide a place where nature may still be enjoyed, unmarred by contact with humanity (Todd 1903: 7).

C'est ainsi qu'il suggère l'aménagement d'un chapelet de parcs suburbains, depuis Rockliffe jusqu'à la rive nord de l'Outaouais, mais aussi la création de «réserves» dans la portion sud de la vallée de la Gatineau et, plus précisément, au lac Meech: « Another reserve which suggests itself is about Meach Lake, where a large reserve could be made of the land surrounding the whole of the first lake. This has the disadvantage of being at a slightly greater distance from the city, but it makes up for this in added pisturesqueness and all those qualities constitute a beautiful natural park» (Todd 1903: 8).

Le rapport Todd propose aussi la construction d'une promenade de la Gatineau (*Gatineau Parkway*) qui permettrait ainsi l'accès au Parc depuis la Colline du parlement:

Should your Commission decide to take a forest reserve either at Meach Lake or above Wright's Bridge, the present roads on either side of the Gatineau River are sufficient to connect these reserves with the city. But there should be a boulevard constructed through Hull so that this first part of the drive from the Parliament Buildings, or from the centre of the city, to these reserves may be more agreeable than it is at present (Todd 1903: 22).

Il est vrai que le Hull industriel du début du siècle contrastait certainement avec la beauté naturelle de ses environs. Selon Todd, il s'agit donc de parfaire l'accès aux collines. Par ailleurs, Todd ne se prononce pas de manière catégorique sur la question de la propriété privée bien qu'il suggère à la Commission d'acheter les terres au cours des prochaines 25 années.

Le rapport de Frederick Todd de 1903 constitue-t-il l'élément fondateur du parc de la Gatineau, même dans son état embryonnaire? Il est difficile de se prononcer à ce sujet. David Gordon, qui lui a consacré un article, estime que le rapport ne constitue pas un plan complet et clairement défini, mais plutôt un énoncé préliminaire de l'aménagement régional: «The analysis of the 1903 report demonstrates that it was a preliminary design for a park and open space system rather than a comprehensive plan. However, it will also demonstrate that Todd's Preliminary Report had influence well beyond its modest size and cost, shaping the future approach to open space planning for the Canadian capital for the next seventy years» affirme Gordon (2002a: 29) qui ajoute: «He was not the originator of Gatineau Park: Todd suggested a much smaller reserve in the Gatineau River valley, which was never implemented» (Gordon 2002a: 51). Nous ne nous prononcerons pas sur cette affirmation, mais il n'en reste pas moins que le rapport Todd est le premier du genre à inclure dans la planification de la capitale une portion des collines de la Gatineau afin d'en préserver la nature. S'il ne s'agit pas d'un parc, l'idée n'en est guère éloignée.

#### 4.2 Le Rapport Holt, 1915

Dans le but de planifier le développement des villes d'Ottawa et de Hull, le gouvernement canadien de Robert Borden crée en 1913 la Commission du plan fédéral (Federal Plan Commission) à laquelle il confie la présidence à Herbert S. Holt, grand homme d'affaires de Montréal lié au Parti Conservateur. Les maires des deux villes siègent à cette commission qui se penche notamment sur l'attrait naturel de la capitale. Notons que le principal artisan de ce qu'on appelle communément le rapport Holt, déposé en 1915, fut Edward Bennett, membre de l'École de Chicago à l'origine du mouvement City Beautiful qui prônait une intégration de la ville et de sa campagne environnante et dont le projet est fortement teinté de recherche esthétique.

Bien qu'il se concentre sur la portion urbaine de la région d'Ottawa-Hull dont il propose un plan d'aménagement très détaillé (Gordon 1998: 275-300), le rapport Holt se penche également sur les collines de la Gatineau et se place ainsi en lien avec le rapport Todd:

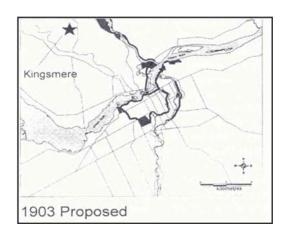
There remains a last consideration of great importance. One the attractions of Ottawa is to be found in the slopes on the North side of the river which stretch away to a sky line of distant forest-clad mountains. Nature, which has not made this tract of land fertile, has made it beautiful. Much of it is still covered by forest. Since it has little commercial value, it could be acquired at slight cost and a great tract of it, consisting of 75,000 or 100,000 acres, should be secured as a national park. Here, at the very door of the capital, should be preserved, for all time, a great area in the state of nature. It would include lakes and hill (Holt 1915: 26)

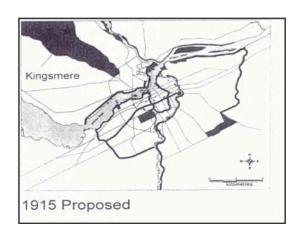
En mettant l'accent sur la beauté des lieux et la nécessité de la conserver, le rapport Holt parle d'un parc national (*National Park* dans le texte cité précédemment), sans toutefois pousser plus avant un projet d'aménagement ni même l'urgence pour le gouvernement fédéral de s'en porter acquéreur. Il suggère néanmoins la création d'une Commission du district fédéral (*Federal District Commission*) aux pouvoirs et au mandat plus étendus que ceux de la Commission d'embellissement, comprenant Ottawa, Hull et ses environs. Mackenzie King retiendra d'ailleurs du rapport Holt l'idée de la création d'une Commission du district fédéral, sans oublier celle d'un parc national qu'il dit garder en tête dans son journal intime du 25 avril 1926.

Quant aux résidents du Parc, Holt propose de les garder afin de fournir des produits et services aux villégiateurs: «The owners of land who now occupy it, simple farmer or hunter folk for the most part, need be little disturbed, and could be employed as game and timber wardens» (Holt 1915: 26). Par ailleurs, le rapport Holt ne s'oppose pas à une certaine exploitation forestière dans les collines, mais limitée et ne contrevenant pas l'aspect pittoresque des lieux: «The interests of commerce should not, of course, be neglected, but this can be done while at the same time making sure that the view of Hull from Ottawa shall be agreeable» (Holt 1915: 27).

Le rapport Holt, comme celui de Todd, propose donc la préservation des collines de la Gatineau pour leur beauté naturelle et pour le bien-être de ses usagers. Notons que d'un rapport à l'autre se dessine le positionnement spatial du Parc, ce que ne manqueront pas de saisir des groupes d'intéressés.

Figure 2
Secteurs proposés par le rapport Todd (1903) et par le rapport Holt (1915) pour une mise en réserve dans les collines





Source: GORDON, David L.A (2002), William Lyon Mackenzie King, Planning Advocate, Planning Perspectives, no. 17, p.103

#### 4.3 Le Club de ski d'Ottawa (Ottawa Ski Club)

Créé en 1910, le Club de ski d'Ottawa était installé à l'origine au Parc Rockliffe où il disposait d'un saut à ski. Bien que le rapport Todd de 1903 n'en parle pas précisément, il semble que le maintien de ces installations n'aient pas été dans le projet d'aménagement du Parc Rockliffe, ce qu'on comprend aisément dans le cadre de la recherche esthétique qui caractérisera aussi le rapport Holt. Le Club de ski d'Ottawa a d'ailleurs élargi ses activités au ski alpin, en fréquentant la pente du Lac des Fées à Hull depuis 1907, et au ski de fond: C.E. Mortureux, son président, organise des épreuves entre la pension Murphy à Kingsmere et se terminant au parc de Rockliffe (Fletcher 1998: 44). C'est donc tout naturellement que le Club de ski d'Ottawa se tourne vers les collines de la Gatineau. Pour ce faire, il commence à aménager des sentiers et à construire des chalets, de même qu'à acquérir les terrains qui deviendront Camp Fortune en 1920 pour les utiliser à des fins récréatives et aussi, pour des fins de conservation. À ce sujet, il en viendra même à créer en 1933 le Ottawa Ski Club Forest Preservation Society afin de recueillir des fonds destinés à l'achat des terres adjacentes à ses installations: «The Society, as you will see, is actuated by a noble motive, that of saving the few trees that are left around Camp Fortune so that this generation and the following may not have to immigrate to other and better managed countries to see what trees, big or small, look like» (Ottawa Ski Club

News, 1er décembre1933). Par ailleurs, la Société ne s'oppose pas à la coupe sélective du bois. Dans la même foulée, le président de cette société, A. George McHugh, mentionne en 1933 qu'il est dans l'ère du temps de créer un parc national par expropriation: «The expropriation by the Federal government of the entire ridge lying northwest of Old Chelsea as far as the Masham Road embracing many hills, valleys, and lakes of great beauty, has frequently been suggested as a National Park for the use of all citizens for all time». McHugh poursuit: «When such a park shall have been established, the members of the newly formed Ottawa Ski Club Forest Preservation Society will no doubt feel a deep sense of satisfaction in the fact that they have in a measure, contributed to the preservation in its natural state of such a unique national monument (Ottawa Ski Club News, 1er décembre1933, Letter to the Editor).

À ce sujet, rappelons que Katharine Fletcher place le Club de ski d'Ottawa à l'origine de la création de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux (Fletcher 1998: 48), ce qui ne paraît pas illogique. Quoiqu'il en soit, on trouve dès 1934 dans le bulletin du Club de ski d'Ottawa une incitation aux membres à joindre les rangs de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux nouvellement créée.

Bien qu'on soit encore loin de la création d'un parc, les premières décennies du 20e siècle voient donc l'idée germer et même commencer à se concrétiser dans les activités du Club de ski d'Ottawa, encore que celui-ci soit principalement tourné vers la vocation récréative du Parc. Ces éléments se développeront et se structureront bientôt avec la création de la Commission du district fédéral et l'émergence de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux.

#### 4.4 La Commission du district fédéral, 1927-1958

À partir de 1927 s'amorce une étape charnière dans la constitution du parc de la Gatineau dans la mesure où le gouvernement canadien se dote d'une organisation capable d'agir concrètement en ce domaine. Au pouvoir depuis 1921, Mackenzie King élargit en effet le mandat de la Commission d'embellissement d'Ottawa selon les voeux exprimés par le rapport Holt. Ainsi, est créée la Commission du district fédéral, dont le nom parle de lui-même, qui dispose d'un pouvoir accru de part et d'autre de la rivière des Outaouais notamment celui d'acquérir des terrains à des fins de constitution d'un parc public. La Commission du district fédéral relève directement du cabinet.

Ce n'est pas avant 1938 que se feront les premières acquisitions, mais entre-temps les événements vont militer de plus en plus dans cette voie, en particulier avec la création de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux et la production du Rapport d'enquête sur les terres boisées de la Basse-Gatineau (Lower Gatineau Woodlands Survey : Interim Report).

#### 4.5 La Ligue contre le déboisement des sites fédéraux, 1934-1947

Mackenzie King raconte dans son journal intime avoir rencontré Harry Baldwin le 20 septembre 1933 afin de discuter de la création d'une nouvelle association: «we talked of starting a Society "to preserve the Natural Beauty of the environs of Ottawa" - that was the suggested title I gave it» écrit-il en effet. Harry Baldwin deviendra d'ailleurs le premier président de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux (*Federal Woodlands Preservation League*) au moment de sa création en 1934.

Le nom de la ligue laisse entendre qu'elle fut d'abord créée pour répondre au problème de la coupe massive de bois dans les collines de la Gatineau dans les années 1930, plus particulièrement dans le secteur de Kingsmere et du lac Meech. La coupe se faisait principalement pour assurer l'approvisionnement en bois de chauffage, une denrée particulièrement importante pendant la crise économique, ce qui menaçait la forêt. Mais l'argument contraire fut aussi avancé sur la place publique, la propriété privée étant parfois perçue comme un gage de préservation comme en fait foi un article paru dans le *Evening Citizen* le 27 novembre 1934: «Incidentally, it is to Mr. King's credit that he saved a large track of woodland above the Mountain Road from Kingsmere by buying it a few years ago when it would otherwise have been sold to go down before the woodman's axe». Il est vrai que King n'a pas souffert de la crise au même titre que les fermiers de la Gatineau qui trouvaient dans la coupe du bois une source de revenu bien utile.

Par ailleurs, il appert que les préoccupations de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux furent aussi - et peut-être davantage - de préserver la beauté naturelle des lieux, ce qui s'inscrit dans la foulée des rapports Todd et Holt. Son énoncé de mission est éloquent:

- To attract to its membership all those who are interested in the problem of preserving and protecting the beauty of the woodlands within a radius of twenty-five miles of Ottawa, and more especially such woodlands as contribute to the beauty of the prospect of or from the rivers, lakes, hills and highways immediately surrounding the Capital of Canada;
- 2) To collect and collate facts, figures and plans concerning the problem, and study and discuss them so as to be qualified;
- 3) To formulate a policy of woodlands preservation, and
- 4) To initiate, support, and encourage such a social action as the results of the League's research may indicate as being practical.

De manière très révélatrice, l'énoncé de mission de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux parvient aussi à conjuguer propriété privée et préservation de la forêt puisqu'il se termine en lançant l'appel suivant: «Will you help us devise a plan which will at

once benefit the owner of the woodland and save the scenery?». Ce qui d'ailleurs ne contrevient pas fondamentalement aux activités et aux visées du Club de ski d'Ottawa. Le contraire aurait surpris puisque plusieurs personnes, C.E. Mortureux, J. Ambroise O'Brien et d'autres encore, militent au sein des deux organismes. La Ligue contre le déboisement des sites fédéraux, dont l'un des objectifs est de formuler des politiques de conservation, semble bien ancrée dans les arcanes du pouvoir comme en témoigne le solide membership honoraire dont elle s'est dotée avec les personnes de Richard B. Bennett, de Willyam Lyon Mackenzie King, de Robert Borden et de Ernest Lapointe pour ne citer que ceux-là, sans oublier le gouverneur général lui-même. Dès le 13 mai 1935, Mackenzie King parle avec enthousiasme de la Lique à la Chambre des Communes: «Une association purement bénévole s'est formée dans la ville et est connue sous le nom de Federal Woodlands Preservation League. [...] Cette association n'a rien de politique. De fait, c'est une association bénévole de personnes intéressées à la capitale du Canada et à la conservation des terrains boisés des environs». King va même jusqu'à encourager l'appui du gouvernement Bennett à l'étude de la question: «C'est un travail qu'il est difficile de demander à une organisation volontaire, mais peut-être le gouvernement, par son service d'arpentage, pourrait-il donner de l'ouvrage à des arpenteurs sans travail et ainsi aider le travail bénévole de l'association».

La Ligue contre le déboisement des sites fédéraux compte aussi parmi ses officiers Roderick Percy Sparks, membre d'une famille d'Ottawa bien en vue.

Dès l'année suivant sa création, soit en 1935, la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux entreprend d'amener le Ministère de l'Intérieur à préparer une étude sur l'état des boisés dans les collines de la Gatineau. Roderick Percy Sparks est alors directeur du Comité de recherche de la Ligue contre le déboisement de sites fédéraux et c'est à ce titre qu'il oeuvre activement pour que le ministère se penche sur la question.

#### 4.6 Le Rapport d'enquête sur les terres boisées de la Basse-Gatineau, 1935

«In some locations cutting has been so severe that wood supplies have been seriously depleted, and scenic values have been impaired. In view of the possible future inclusion of parts of the Lower Gatineau in a federal district, this devastation has occasioned serious concern. At the request of the Federal District Commission, the Department of the Interior instructed the Forest Services to make a fact-finding survey so that basic data would be available for consideration and analysis in the determination of possible remedial measures» peut-on lire dans la description des buts visés par le Rapport d'enquête sur les terres boisées de la Basse-Gatineau, de 1935 (Department of the Interior, Lower Gatineau Woodlands Survey: Interim Report, p. 1). La zone étudiée se situe au Québec, dans un rayon de 25 milles d'Ottawa, c'est-à-dire dans les terres qui bordent le Chemin de la Montagne (Mountain road), le Chemin de la Mine (Mine road) et le Chemin du Lac Meech, soit un total d'environ 15 000 acres. Ces terres sont pour la plupart la propriété d'agriculteurs qui souffrent de la crise économique et vendent ainsi leur bois de chauffage (pp. 6-7).

Cette pratique produit-elle des effets irréversibles? «One of the most encouraging aspects of the situation in the region under consideration is the fact that cutting is immediately followed by profile regeneration of hardwoods, particularly hard maple» (p. 11) trouve-t-on dans le rapport. Les auteurs déplorent toutefois l'atteinte à la valeur scénique des lieux: «From the standpoint of scenic values, the disfiguration due to clear cutting over extensive areas is temporary in character so far as the observation of the tourist traversing highways is concerned» (p. 11). Le rapport de 1935 propose des mesures correctrices afin de préserver uniquement les zones visibles, ce qui finalement englobe toute la zone étudiée (pp. 13-14). Ces mesures comportent un large éventail d'éléments parmi lesquels on trouve l'éducation ou la récompense financière (Bonus Method) pour ceux qui pratiqueront une coupe sélective. Plus précisément, dans le cadre de notre propos, le rapport recommande l'achat des terres: «This would involve purchase, parcel by parcel, of land necessary for protection of scenic values with the object of ultimately securing all the lands suitable for inclusion in a federal district» (p. 16). Le rapport précise que \$100 000 devraient suffire à l'achat des terres menacées parmi lesquelles ne se trouvent pas celles appartenant au Club de ski d'Ottawa (p. 19). Soulignons enfin que les auteurs du rapport ont envisagé la création d'un parc national (National Park Method) mais qu'ils ont jugé l'opération trop coûteuse et périlleuse: «This would involve purchase by arbitration or expropriation of the entire area. [...] Such a scheme would involve a large immediate expenditure, and it may be assumed that following the announcement of such policy there would be a rush of owners to remove as much timber as possible before disposing of the land» (p. 17).

## 5. La concrétisation du projet, 1938-1956

Il est pratiquement impossible d'attribuer une date précise et définitive à la création du parc de la Gatineau qui peut varier selon le jeu de critères utilisé. Le rapport Todd lançait l'idée en 1903, mais celle-ci restait bien abstraite. Les acquisitions faites par le Club de ski d'Ottawa en 1920 amorcent un mouvement d'aménagement du Parc, mais à des fins principalement récréatives et sur la base d'une propriété de club. La création de la Commission du district fédéral en 1927, quant à elle, dote le gouvernement d'un moyen d'intervention mais celle-ci tarde à se concrétiser. Enfin, les actions de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux alimentent et orientent le projet, mais encore faut-il, pour protéger les sites fédéraux que ceux-ci soient bel et bien constitués dans les collines de la Gatineau. Sur ce plan, il faut attendre 1938 pour que débute la prise de possession de terres, ce qui ne signifie pas toutefois que les objectifs poursuivis soient clairement énoncés pour autant.

#### 5.1 Le début du mouvement d'acquisition du territoire

Dans la foulée du Rapport d'enquête sur les terres boisées de la Basse-Gatineau (Department of the Interior, Lower Gatineau Woodlands Survey), des pressions sont

exercées sur le gouvernement. Dans une lettre adressée au Premier Ministre King le 12 juin 1936, C.E. Mortureux, président du Club de ski d'Ottawa, réclame l'action du gouvernement en ce domaine: «Knowing your interest in the trees and hills which should belong to the Capital of Canada, we hope that the excellent survey made during the last administration may enable the present government to arrest the destruction of the Woodlands, at least those of the immediate environs of Ottawa» (Archives nationales du Canada, RG 34, Vol. 265).

Quant à elle, la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux, dont Sparks assume désormais la présidence, propose un plan plus étoffé. Dans le Mémoire des activités de la ligue adressé au secrétaire du Premier Ministre King le 13 décembre 1937, Sparks fait le bilan des activités de son organisme, dont une rencontre avec le Ministre des Finances Dunning au cours de laquelle Sparks a exposé un plan d'action en vue de la prochaine session du Parlement. Du même coup, Sparks se propose de faire une conférence au Château Laurier sur Ottawa et ses boisés et d'inciter le Canadian Geographical Magazine à s'intéresser au sujet, le tout afin de convaincre les membres du Parlement de voter un budget de 120 000 \$ pour l'achat de terres.

Mackenzie King penche en faveur du projet mais, du fait de sa charge publique, il ne peut se prononcer trop ouvertement sur le développement du Parc, au risque d'être accusé d'un conflit d'intérêt lié à sa propriété de Kingsmere. Il le dit à mots couverts dans son journal intime du 20 décembre 1937:

I had a short talk with Dunning who [...] spoke to me about the Improvement Commission's desire to go on with preserving some of the Gatineau wood toward Meach Lake for a National Park purposes. He wanted to know what I wished to have done. I told him that the matter had stood over last year because of my feeling that people might think I was seeking to improve property around Kingsmere. I have come to the conclusion this year that I should not let possible misunderstanding of my ownership at Kingsmere stand in the way of a much needed preservation of the forest. I told him I wished them to go ahead with the work, though personally it meant less in the way of seclusion for myself on the way to and from Kingsmere to have even the Meach Lake district opened up to tourists. I believe that we owe it to the capital of Canada to save that part of its environment. I think he will agree to the \$100,000 being appropriated for that purpose.

D'ailleurs, le gouvernement de Mackenzie King vote lors de la session du 29 juin 1938 un budget de 100 000 \$ destiné à l'achat de terres à des fins ciblées: «Pour l'acquisition de terrains et arpentages relatifs à la promenade nationale dans la vallée de la Gatineau avoisinant Ottawa». Que cette somme soit affectée aussi à la préparation d'une route ne manque pas de surprendre, d'autant que ce projet ne semble pas avoir été à l'ordre du jour depuis la proposition faite par Todd en 1903. Peut-être les documents d'archives font-ils défaut, mais nous n'en avons trouvé aucune mention dans les archives du Club de ski d'Ottawa, ni dans celles de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux. À l'exception toutefois du mémoire de 1937 que nous citions précédemment et

dans lequel Sparks dit avoir assisté à une réunion de la Commission du district fédéral, à la demande de M. Bronson son président, au cours de laquelle il n'aurait pas été question d'inclure la planification d'une route dans la demande de fonds à acheminer au ministre des Finances Dunning: «As a result of the discussion with the Commission, they decided to write Mr. Dunning suggesting the purchase of the area under consideration without at this time suggesting any plans for access by way of a parkway» (p. 2). Le rapport annuel de la Commission du district fédéral est plus clair à ce propos: «Parliament, in the fiscal year 1938-1939, appropriated \$100,000 as an initial vote to purchase the more important woodlands from the point of view of forest conservation and to provide funds for surveys to determine the feasability and cost of constructing a scenic driveway through the park and connecting with the present terminus of the driveway system at the Aylmer road (Commission du district fédéral, Rapport Annuel, 1938-1939).

Le vote d'un budget en 1938 amorce donc le mouvement d'achat de terrains. Le gouvernement renouvelle la mesure en 1939 et, à ce sujet, Mackenzie King se dit heureux d'entériner les acquisitions dans le parc de la Gatineau: «After getting through a number of orders in Council, including several which gave me much pleasure relating to the acquisition of land in the Gatineau region, and for other improvements of driveways and parks [...]' écrit-il dans son journal intime du 28 juin 1939. Malgré cela, le mouvement d'acquisition est bientôt freiné par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Le gouvernement fédéral s'est néanmoins porté acquéreur de quelque 16 000 acres dont l'administration relève de la Commission du district fédéral. Du reste, le Premier Ministre King aurait même envisagé la collaboration entière de son homologue québécois Adélard Godbout pour la création d'un parc provincial. Il écrit dans son journal intime du 22 novembre 1939: «I found Godbout a very quiet, agreeable man, pleasant man. Thoughtful, of good judgment. He will give the province honest administration. I was particularly delighted with his intention to develop a national park in the Gatineau region and urged him strongly to proceed with it rapidly». Ce projet restera lettre morte, probablement parce que Godbout cède le pouvoir à Duplessis en 1944. Le mouvement d'acquisition par le gouvernement fédéral n'en reprend pas moins après le conflit.

Au mois d'octobre 1945, la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux dépose auprès de la Commission du district fédéral un mémoire pour l'agrandissement et le développement du parc de la Gatineau (Memorandum re The Enlargement and Development of the Gatineau Park) dans lequel son président, Roderick Percy Sparks, insiste sur l'occasion unique dont dispose la capitale nationale de se doter d'un parc exceptionnel: «The possibilities of this area present an opportunity for developing one of the finest scenic natural Parks in the world» (p. 2). Outre la recommandation de l'achat des terres par le gouvernement fédéral, la Ligue insiste alors sur la nécessité d'en favoriser l'accès aux Canadiens et aux visiteurs de toutes classes sociales: «Most of the National Parks in Canada are not available to people of low or medium income. The Gatineau Park, being close to large centres of population would offer all the natural beauties, spiritual values, and healthful recreation of the outdoors, which generally speaking, are only available to a privileged few, who can afford to visit our National Parks»

(p. 3). Le rapport propose du même coup l'aménagement dans le Parc d'un hôtel, de cabines, de restaurants, de camps de vacances et d'autres attractions du genre.

Au nom de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux, Roderick Percy Sparks réitère sensiblement les mêmes suggestions auprès du Comité du Sénat sur l'accès touristique (*Standing Committee of the Senate of Canada Dealing with Tourist Traffic*) dans un mémoire de trois pages qu'il dépose en mai 1946. À ce même comité, le président de la Commission du district fédéral, F. E. Bronson, exprime l'intention de poursuivre l'expansion du Parc. Dans ses rapports annuels, la Commission du district fédéral associe ces achats de terres à la conservation de la nature dans l'intérêt public. En quoi consiste l'intérêt public au juste? Que signifie cette formule lorsque transposée en termes de propriété? La question est de plus en plus à l'ordre du jour alors que les événements se bousculent.

#### 5.2 La loi concernant le parc de Kingsmere (Kingsmere Park Act), 1951

Jusqu'alors, le mouvement d'acquisition s'est fait par l'accumulation de parcelles de terrain obtenues par achat ou expropriation. La *loi concernant le parc de Kingsmere* vient changer la donne. Pour la première fois, un bloc formant un domaine est cédé au gouvernement canadien par un donateur illustre: Mackenzie King, décédé en 1950. Geste concret s'il en est, dans son testament l'ancien Premier Ministre King «lègue au gouvernement du Canada, à titre de parc public, en trust pour les citoyens de ce pays, [...] mes diverses propriétés de Kingsmere, province de Québec, représentant, au total, environ 500 acres ainsi que les maisons et autres bâtiments qui y sont érigés» (*Loi* de 1951). Il s'agit d'une acquisition importante pour le parc de la Gatineau, non pas tant en termes de superficie qu'en valeur symbolique, car c'est le plus illustre résident du Parc qui transforme à titre posthume sa propriété privée en propriété publique en l'offrant aux Canadiens et aux visiteurs étrangers. Mais aussi important soit-il, cet événement n'aura pas d'effet d'entraînement immédiat sur le statut du Parc dans son ensemble.

#### 5.3 Le Comité consultatif du parc de la Gatineau

Le Comité consultatif du parc de la Gatineau (*Advisory Committee on the Gatineau Park*) a été créé en 1947 sous l'égide de la Commission du district fédéral et sa présidence en a été confiée à Roderick Percy Sparks qui l'assumera jusqu'en 1954. Notons qu'en 1947, Sparks a été libéré de ses activités de président de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux qui a cessé ses activités. Ses membres et son président ont certainement jugé qu'il disposait désormais d'une antenne suffisamment solide pour se faire entendre au sein du gouvernement fédéral bien que le Comité consultatif du parc de la Gatineau n'ait agi qu'à titre de conseiller et dut remettre le résultat de ses travaux directement au secrétaire de la Commission du district fédéral sur une base strictement confidentielle.

Dès le mois de mai 1949, le Comité consultatif dépose à la Commission du district fédéral un rapport qui s'inscrit dans la foulée des propositions formulées par la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux dans son rapport d'octobre 1945 et qui annonce le plan directeur qui viendra en 1952. Le rapport de 1949 souligne l'importance d'adopter un schéma d'aménagement du Parc, notamment en favorisant son accès par la construction d'une route. Notons qu'un tel projet est à l'ordre du jour depuis que Jacques Gréber en a proposé la construction: Roderick Percy Sparks écrit en juillet 1947: «we have noted that the general plan prepared by Mr. Greber shows a parkway beginning at the Aylmer road on the outskirts of Hull and running north practically through the middle of the strip of land under consideration and continuing to some place in the vicinity of Kingsmere Lake» (Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale, Vol. 272, dossier 140-6, Lettre adressée à Frederic Bronson par Roderick P. Sparks ). Soulignons que Jacques Gréber a été invité à venir de France dès 1936 par le Premier Ministre Mackenzie King pour effectuer un plan d'aménagement de la région de la capitale nationale.

Le comité consultatif revient sur la question de la promenade dans son rapport de 1949: «Our understanding is that it is now contemplated to build a Federal Parkway leaving the Aylmer Road in the vicinity of Tetreauville, proceeding past Fairy Lake [...]. From this point the parkway should proceed through the wooded area in the vicinity of Pink Lake to Kingsmere» (p. 4). Au sujet de cette route, le comité recommande que soit d'abord prise en considération sa valeur touristique: «A winding road is more attractive to tourists and visitors than a straight road and its scenic possibilities should be the sole determining factor in regard to the location of the parkway» (.p. 4). Pour le reste, le rapport du comité consultatif de 1949 propose notamment l'aménagement d'un hôtel, de plages, d'une cabane à sucre, d'un musée de la nature et d'autres points d'intérêts pour les visiteurs.

Les travaux du Comité consultatif du parc de la Gatineau culminent en 1952 avec le dépôt du Rapport sur le plan directeur pour développer le parc de la Gatineau (*Report on Master Plan for the Development of the Gatineau Park*). Ce document de treize pages (hors annexes) décrit les aménagements et activités souhaités dans le Parc: stationnements, immeubles, sentiers, musée de la nature, accueil, etc. Pour la plupart, ces éléments ont été évoqués dans les rapports précédents. Tout comme la pièce maîtresse du plan, une promenade scénique de quelques 80 kilomètres de route: «This parkway is the most important single feature in the development of the whole park project. The exact route should be planned to give access to the main points of interest now existing or to be developed. [...] Scenic values must have first consideration» (Report on Master Plan, 1952: 4).

Outre la question de son aménagement, déjà abordé au cours des années précédentes, le Plan directeur de 1952 pose comme jamais auparavant la question - apparemment devenue épineuse - de la propriété privée au sein du Parc: «Whether or not any privately owned property should be permitted within the boundaries of Gatineau Park and if so to what extent, has been a subject of discussion by this Committee almost since

it was appointed four years ago» (Report on Master Plan, 1952, p. 13). Or, toutes ces discussions n'ont apparemment pas permis au Comité consultatif d'arriver à un consensus. Justement intitulée Private Ownership of Land in Gatineau Park, l'annexe B du document contient les prises de position divergentes des membres du comité à cet effet. Dans cette annexe, Roderick Percy Sparks penche ouvertement pour la propriété publique: «Ultimately all private property within Gatineau Park should be taken over by the Commission» dit-il en précisant les secteurs du Lac Meech et de Kingsmere. Signalons que Sparks s'est fait un des principaux supporteurs de la construction d'une route scénique au sein de ce qu'il nomme un «national park». Les autres membres du comité qui sont résidents du Parc - sont moins chauds à l'idée: Herbert Marshall s'oppose à l'élimination de la propriété privée en accord, écrit-il avec les 2 000 membres du Club de ski d'Ottawa, dont il fut président jusqu'en 1952, qui craignent de perdre le contrôle sur leur terrain de jeu si le gouvernement fédéral s'en porte acquéreur. Quant à lui, le général E.L.M. Burns entérine la position de Sparks mais il recommande que l'acquisition des propriétés privées se fasse progressivement sans nécessairement procéder à des expropriations. Enfin, John J. Connolly dit ne pas s'opposer à la propriété privée mais, sans doute sensible à la conservation de la beauté naturelle des lieux, suggère à la Commission du district fédéral d'établir des normes d'entretien et d'amélioration des résidences dont certaines sont en piteux état écrit-il. Sur cet aspect fondamental qu'est le principe de propriété publique, le Plan directeur de 1952 ne fait donc pas l'unanimité parmi les membres du Comité consultatif sur le parc de la Gatineau, ses auteurs, et probablement pas non plus auprès de la population résidant dans les collines.

## 5.4 Le rapport sur le parc de la Gatineau de Jacques Gréber, 1952

Dans ces conditions, il n'est donc pas surprenant que la mixité de propriété, c'est-àdire l'état de fait, devienne difficilement contestable. Utilisant le critère de la densité démographique, Jacques Gréber adopte lui aussi une position de compromis dans son rapport sur le parc de la Gatineau de 1952:

Il est vrai qu'il est très souhaitable que les citoyens puissent profiter d'un parc public sans devoir se buter sur des propriétés privées et qu'il serait idéal pour le Parc qu'on parvienne ultimement à éliminer toutes les formes de propriété privée à l'intérieur de ses limites. Toutefois, cette exigence est sans aucun doute plus essentielle dans le cas d'un parc de taille moyenne où la fréquentation entraîne une certaine congestion. Dans un parc de 80 000 à 100 000 acres, la situation est plutôt différente. En effet, le Parc compte alors suffisamment de terres inoccupées pour permettre de concilier le maintien de terrains privés et de territoire inoccupé dont a besoin le public pour profiter du Parc (Gréber 1952: 5)

Gréber n'en endosse pas moins la démarche d'acquisition graduelle des terres par la Commission du district fédéral, démarche qui repousse constamment les limites du Parc. Gréber parle de la primauté de l'intérêt public sur les droits individuels, et, en mentionnant Roderick Percy Sparks, il souligne également l'importance du Lac Meech et

la nécessité «d'éliminer tous les obstacles empêchant le public d'en jouir d'une manière tout à fait structurée» (Gréber 1952: 6).

## 5.5 Le Mémoire au Comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur la Commission du district fédéral, 1955

Le mémoire déposé au Comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur la Commission du district fédéral en 1955 (Memorandum prepared for submission to a joint committee of the Senate and the House of Commons on the Federal District Commission) par Roderick Percy Sparks constitue un ultime plaidoyer pour l'élimination de la propriété privée par voie d'achat ou d'expropriation à laquelle s'opposeraient avec véhémence des résidents influents, dit-il: «[...] the Federal District Commission has never had a land policy in respect to this project. I am convinced that the reason for this is that certain influential people, owning property in the area covered by Gatineau Park, have objected to its development in a manner which will make it what it should be - "the show place of Canada"» (p. 1). Dans une série de lettres qui constituent l'essentiel du mémoire, Sparks en appelle à l'exercice plein et entier des pouvoirs de la Commission du district fédéral, en particulier dans les secteurs de Kingsmere et du lac Meech, réellement le noyau central de l'ensemble de l'aménagement du Parc :

My own conception of Gatineau Park has always been that it was much more than a place of recreation for people living in this locality. It should be developed as an outstanding part of a National Capital in which all Canadians would take pride, and in a manner which would impress on visitors from foreign countries that Canada is a great nation, not only because of her great natural ressources and industrial achievements but whose people have an appreciation of esthetic and cultural values (p. 22).

À cette vision romantique qui n'est pas éloignée de celle de Mackenzie King, la réponse est cinglante et on ne peut plus claire: «The Federal District Commission today reaffirmed its policy that no effort has been made or will be made to expropriate property in Gatineau Park except in the construction of driveways or other essential works »(article paru dans le *Ottawa Journal* daté du 17 mai 1955, contenu en annexe du mémoire).

#### Conclusion

Que conclure au terme de cette étude? Tout d'abord, nous tenons à préciser que la création du parc de la Gatineau est le résultat d'un processus complexe que nous ne saurions réduire à un facteur en particulier. Le contexte de cette création appelle en effet plusieurs explications.

Comme ailleurs dans le monde, l'embellissement de la capitale nationale et de ses environs constitue un puissant moteur de développement. On peut même dire que ce phénomène fut particulièrement affirmé au Canada, un pays jeune marqué par la recherche d'une identité et d'une affirmation encore incertaines. Ainsi, il n'est pas surprenant que dès 1903 le rapport Todd ait prévu donner aux collines de la Gatineau plus qu'un statut d'arrière-cour de la colline parlementaire, mais bien celui d'un joyau naturel tout-à-fait caractéristique des grands espaces canadiens encore épargnés par les ravages de l'industrialisation débridée et que ce but soit resté en filigrane de toutes les actions prises par la suite. Par ailleurs, le bon état de conservation de cette espace le prédisposait à un aménagement écologique bien que ce terme ne revêtait pas alors la signification qu'on lui prête aujourd'hui. Il s'agissait moins de conserver les ressources naturelles que de donner à la nature une valeur de symbole à laquelle les autorités n'étaient pas insensibles, comme en fait foi la création de parcs nationaux au Canada depuis 1885. C'est dans ces conditions que la Commission du district fédéral a été saisie dès 1927 de l'importance à donner aux collines de la Gatineau un statut particulier.

Il n'est pas étonnant non plus que des usagers et des résidents aient milité pour préserver cet espace d'une exploitation propre à le dénaturer. La création en 1934 de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux, dont le nom parle de lui-même, visait justement à conserver aux lieux leur état naturel, tout comme les activités du Club de ski d'Ottawa visaient la jouissance d'un paysage idyllique et par ailleurs accidenté, ce qui n'est pas un mince avantage pour la pratique du ski alpin.

Mais la création du parc de la Gatineau représente davantage qu'un effort d'aménagement raisonné de la flore et de conservation de la faune à proximité de la ville. D'ailleurs, il ne semble pas que la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux ait étendu ses préoccupations écologiques au-delà de la zone immédiate. Point de discours en effet de sa part sur l'exploitation de la Haute-Gatineau par exemple. Avec elle, de même qu'avec le Club de ski d'Ottawa, d'autres préoccupations émergent. Car ces deux organismes militent pour l'utilisation du futur parc à des fins récréatives et résidentielles, ce qui ne manquent pas d'influer sur la définition à donner au projet. Seul le discours de Roderick Percy Sparks détonne en ce domaine. Un parc national, au sens où cette appellation est entendue au Canada à l'époque, signifie une délimitation claire du territoire couplée d'une expropriation complète de ses résidents et un contrôle très strict des activités permises. Bien que certains aient milité pour ce projet – ce que d'autres font encore – ce n'est pas la voie qui fut retenue, d'où le statut particulier de parc fédéral.

L'achat de parcelles de terres par le gouvernement fédéral à partir de 1938, de même que la création du Kingsmere Park Act de 1952 qui fait suite au don par testament du domaine de Mackenzie King - action concrète s'il en est -, amorce en effet un mouvement d'appropriation publique qui ne remet pas pour autant en question la propriété privée. Pas plus d'ailleurs que la construction d'une route scénique – pour laquelle Roderick Percy Sparks a très activement milité – ne change le statut du Parc en favorisant l'accès aux visiteurs et aux résidents.

Le parc de la Gatineau apparaît ainsi comme le résultat d'un ensemble de circonstances depuis l'idée émise par Todd et reprise par Holt et Gréber jusqu'aux actions concrètes qu'entreprend le gouvernement canadien avec la collaboration, et parfois sous la pression, d'une «bonne» bourgeoisie. Mais il ne s'agit pas d'une création au sens strict du terme, à laquelle on pourrait donner une date fondatrice et dont on pourrait attribuer la paternité à une personne ou un groupe en particulier: le parc de la Gatineau apparaît comme un effort de préservation de la nature d'une part, mais aussi comme un compromis quant à l'utilisation partagée entre le public et le privé. L'histoire canadienne compte d'ailleurs plusieurs autres exemples de ce type de compromis, que ce soit dans les domaines de la radiodiffusion, des transports ferroviaires ou encore de l'exploitation des ressources naturelles.

Au départ, nous espérions trouver des réponses définitives à la question du processus ayant mené à la création du parc de la Gatineau, mais plusieurs pans de cette histoire demeurent insaisissables. Cela dit, la recension de la documentation recueillie pour l'étude nous permet de soutenir que la création et le développement initial du parc de la Gatineau est le résultat de programmes d'actions menés par différents acteurs, groupes d'intérêt et individus, dont l'effort a permis de préserver le caractère naturel des collines de la Gatineau et d'en faire un « paysage emblématique » (Domon et al. 2000: 17-18) canadien à proximité de la capitale fédérale. Ces efforts ont eu comme résultat la cohabitation du public (parc) et du privé (résidences), bien que plusieurs aient milité, et militent encore aujourd'hui pour la formation d'un parc national, c'est-à-dire d'un espace exempt de toute propriété privée.

Nos recherches démontrent le danger qu'il y aurait à réduire cette création à un phénomène linéaire de cause à effet unique. Toute construction humaine repose sur un ensemble plus ou moins affirmé de motivations et d'intérêts, parfois très difficiles à saisir puisque n'ayant pas laissé de preuves irréfutables. L'histoire se construit d'ailleurs sur les traces du passé et, à ce sujet, la reconstitution de la création du parc de la Gatineau appelle davantage de recherche auprès de vastes ensembles documentaires comme la correspondance des principaux acteurs de même que les documents administratifs produits par le gouvernement fédéral pour ne citer que ceux-là. Pour son statut unique et le rôle important qu'il joue dans la définition de la capitale nationale, le parc de la Gatineau mérite qu'on se penche tout autant sur ses origines que sur son état à venir.

## **Bibliographie**

ANDREWS, J. David (1999) Le parc de la Gatineau : un portrait intime, Montréal, Fidès, 144 pages.

APOSTLE, Alisa (1997), *The view from the hill: National Park Culture and Gatineau Park 1920-1960,* Thèse de Maîtrise en histoire, Queen's University, Kingston, Ont, 134 pages.

DOMON, G. & BEAUDET, G. & JOLY, M. (2000), Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages, Montréal, Université de Montréal, 138 pages.

FLETCHER, Katharine (1998), *Promenades historiques dans le parc de la Gatineau*, Chesley House, Quyon, 148 pages.

FRANCIS, Daniel (1997), *National Dreams: Myth, Memory, and Canadian History,* Vancouver, Arsenal Pulp Press, 215 pages

GAFFIELD, Chad et al. (1994) *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 876 pages

GAGNON, Serge (2003), *L'échiquier touristique québécois,* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 359 pages.

GORDON, David L.A (2002a), « Frederick G. Todd and the Origins of the Park System in Canada's Capital », <u>Journal of Planning History</u>, Vol. 1, No.1, pp. 29-57

GORDON, David L.A (2002b), «William Lyon Mackenzie King, planning advocate», Planning Perspectives, no.17, pp. 97-122

GORDON, David L.A (1998), « A City Beautiful plan for Canada's capital : Edward Bennett and the 1915 plan for Ottawa and Hull », <u>Planning Perspectives</u>, no.13, pp. 275-300.

GYTON, Greg (1999), La capitale de tous les canadiens : l'histoire de la Commission de la Capitale nationale, Ottawa, CCN, 149 pages.

MARSHALL, Herbert (1973) *History of the Ottawa Ski Club,* Old Chelsea, Ottawa Ski Club, 155 pages.

MESSIER, Denis (2002) *Domaine Mackenzie-King (parc de la Gatineau),* Montréal, Fides, 96 pages.

MURRAY, Jean-Paul (2004) « La CCN et le parc de la Gatineau », <u>Le Droit</u>, 28 janvier, p. 21.

MURRAY, Jean-Paul (2003) *Memory Suppressed: Roderick Percy Sparks, Founder of the Gatineau Park.* Notes for Remarks by Jean-Paul Murray, Before the Gatineau Valley Historical Society, 17 mars.

MURRAY, Jean-Paul (2003), « Gatineau Park's forgotten founder », Ottawa Citizen, 8 décembre, p. B4.

ROGER, Alain (1998), *Court traité de paysage*, Paris, Gallimard.

ROGERS, Dave (2004), « Mackenzie King is often credited with founding the park, but an ex-journalist says Roderick Percy Sparks was the driving force », Ottawa Citizen, 9 mai, p. A9.

#### SOURCES D'ARCHIVES

ADVISORY COMMITTEE ON GATINEAU PARK (1952) Report on Master Plan for the development of the Gatineau Park, Submitted to the Federal District Commission, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.

ADVISORY COMMITTEE ON GATINEAU PARK (1949) Report of Advisory Committee on Gatineau Park presented to the Federal District Commission, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.

ARCHIVES NATIONALES DU CANADA, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale, Volumes 265 à 272.

CHAMBRE DES COMMUNES, Débats du 23 mai 1935, p.3024-3025.

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL, Rapport Annuel, 1938-1939, Commission de la capitale nationale.

DEPARTMENT OF THE INTERIOR (1935) Lower Gatineau Woodlands Survey: Interim Report, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.

GRÉBER, Jacques (1952), Rapport sur le parc de la Gatineau, déposé auprès de la Commission du district fédéral, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.

HOLT, Herbert S. (1915), Report of the Federal Plan Commission on a General Plan for the Cities of Ottawa and Hull, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.

MACKENZIE KING, William Lyon, Journal intime du 28 juin 1939, MG26 – J13, Archives nationales du Canada.

MACKENZIE KING, William Lyon, Journal intime du 20 décembre 1937, MG26 – J13, Archives nationales du Canada.

McHUGH, A. George, « *Letters to the Editors* », Ottawa Ski Club News, 1<sup>er</sup> décembre 1933, Ottawa Ski Club, Ottawa Ski Club, Archives nationales du Canada, MG 28 I 120.

OTTAWA SKI CLUB, MG 28, I 120, Archives nationales du Canada.

PARKWAY SUBCOMMITTEE FOR GATINEAU PARK (1953) General Report of the Parkway Subcommittee for Gatineau Park, Part 1, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.

SPARKS, Roderick Percy (1955) Memorandum prepared for Submission to a Joint Committee of the Senate and the House of Commons on the Federal District Commission, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.

SPARKS, Roderick Percy (1946) *Memorandum Submitted to the Standing Committee of the Senate of Canada Dealing with Tourist Traffic,* May 27th, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.

SPARKS, Roderick Percy (1945) *Memorandum re The Enlargement and Development of the Gatineau Park,* October 9th, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.

SPARKS, Roderick Percy (1937) *Memorandum: Activities of the Federal Woodlands Preservation League,* December 13, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.

TODD, Frederick G. (1903), *Preliminary Report to the Ottawa Improvement Commission*, Archives nationales du Canada, RG 34, Documents de la Commission de la capitale nationale.